

## **AVIS DES SOCIETES**

### **ETATS FINANCIERS DEFINITIFS**

#### **Société de Développement Economique de Kasserine "SODEK"**

Siège Social : Avenue Habib Bourguiba, 1200 Kasserine

La Société de Développement Economique de Kasserine "SODEK" publie ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2013 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en date du 30 mai 2014. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial du commissaire aux comptes : Mr Karim SETHOM.

**SOCIETE SODEK SICAR**

**BILAN**

<b><u>ACTIFS</u></b>	<b>NOTES</b>	<i>au 31 décembre</i>	
		<b><u>2013</u></b>	<b><u>2012</u></b>
<b><u>ACTIFS NON COURANTS</u></b>			
<b>Actifs immobilisés</b>			
Immobilisations incorporelles	3	6 281,150	6 281,150
Amortissements		(5 102,584)	(3 531,791)
Immobilisations corporelles	3	142 076,633	141 831,718
Amortissements		(108 679,857)	(83 720,917)
Immobilisations financières	4	6 204 965,000	5 081 300,000
Versements restant à effectuer		(1 627 000,000)	(2 286 250,000)
Provisions		(227 958,333)	(185 993,333)
<b>Total des actifs immobilisés</b>		<b>4 384 582,009</b>	<b>2 669 916,827</b>
<b>TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS</b>		<b>4 384 582,009</b>	<b>2 669 916,827</b>
<b><u>ACTIFS COURANTS</u></b>			
Autres actifs courants	5	1 869 188,569	1 897 509,352
Placements et autres actifs financiers	6	124 271,740	81 865,210
Provisions		(81 865,210)	(81 865,210)
Liquidités et équivalents de liquidités	7	837 782,611	1 965 381,848
<b>TOTAL DES ACTIFS COURANTS</b>		<b>2 749 377,710</b>	<b>3 862 891,200</b>
<b>TOTAL DES ACTIFS</b>		<b>7 133 959,719</b>	<b>6 532 808,027</b>

## SOCIETE SODEK SICAR

### BILAN

	NOTES	<u>2013</u>	<i>au 31 décembre</i> <u>2012</u>
<b><u>CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS</u></b>			
<b><u>CAPITAUX PROPRES</u></b>			
Capital social		6 236 055,000	6 236 055,000
Réserves		75 829,666	75 829,666
Résultats reportés		(999 729,208)	(793 300,861)
<b>Total capitaux propres avant résultat de l'exercice</b>	<b>8</b>	<b>5 312 155,458</b>	<b>5 518 583,805</b>
Résultat de l'exercice		(295 162,251)	(206 428,347)
<b>Total des capitaux propres avant affectation</b>		<b>5 016 993,207</b>	<b>5 312 155,458</b>
<b><u>PASSIFS</u></b>			
<b><u>PASSIFS NON COURANTS</u></b>			
Concours sur les ressources FOPRODI		1 864 300,000	1 001 050,000
<b>TOTAL DES PASSIFS NON COURANTS</b>		<b>1 864 300,000</b>	<b>1 001 050,000</b>
<b><u>PASSIFS COURANTS</u></b>			
Fournisseurs		1 001,899	1 096,776
Autres passifs courants	9	159 200,613	95 150,143
Avance sur rétrocession de participation	10	92 464,000	123 355,650
<b>TOTAL DES PASSIFS COURANTS</b>		<b>252 666,512</b>	<b>219 602,569</b>
<b>TOTAL DES PASSIFS</b>		<b>2 116 966,512</b>	<b>1 220 652,569</b>
<b>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS</b>		<b>7 133 959,719</b>	<b>6 532 808,027</b>

**SOCIETE SODEK SICAR**

**ETAT DE RESULTAT**

	NOTES	<u>2013</u>	<i>au 31 décembre</i> <u>2012</u>
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>			
Revenus des titres de placements	11	89 133,937	156 476,896
<b>TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION</b>		<b>89 133,937</b>	<b>156 476,896</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>			
Charges de personnel	12	(248 388,791)	(240 074,878)
Dotations aux amortissements et aux provisions	13	(80 494,733)	(53 520,294)
Autres charges d'exploitation	14	(73 346,626)	(83 956,012)
<b>TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION</b>		<b>(402 230,150)</b>	<b>(377 551,184)</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>		<b>(313 096,213)</b>	<b>(221 074,288)</b>
Autres pertes ordinaires		(239,061)	(1 159,992)
Autres gains ordinaires	15	18 673,023	16 155,933
<b>RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOTS</b>		<b>(294 662,251)</b>	<b>(206 078,347)</b>
Impôts sur les bénéfices		500,000	350,000
<b>RESULTAT NET DE L'EXERCICE</b>		<b>(295 162,251)</b>	<b>(205 728,347)</b>
Effets des modifications comptables		-	-
<b>RESULTAT APRES MODIFICATIONS COMPTABLES</b>		<b>(295 162,251)</b>	<b>(206 428,347)</b>

**SOCIETE SODEK SICAR**  
**ETAT DE FLUX DE TRESORERIE**

	<u>2013</u>	<i>au 31 décembre</i> <u>2012</u>
<b>FLUX DE TRESORERIE LIES A L'EXPLOITATION</b>		
Commissions FOPRODI et d'études encaissées	19 301,017	56 720,507
Dividendes des SICAV obligataires	49 041,988	60 695,440
Plus ou moins-values sur cession SICAV obligataires	(6 700,916)	(310,540)
Produits financiers sur placement	16 326,947	-
Encaissements de jetons de présence	1 300,000	-
Sommes versées aux fournisseurs et au personnel	(290 940,018)	(346 081,729)
<b>FLUX DE TRESORERIE AFFECTES A L'EXPLOITATION</b>	<b>(211 670,982)</b>	<b>(228 976,322)</b>
<b>FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES D'INVESTISSEMENT</b>		
Décaissements affectés à l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	(244,915)	(4 598,974)
Décaissements affectés à l'acquisition d'immobilisations financières	(1 028 000,000)	(527 000,000)
<b>FLUX DE TRESORERIE AFFECTES OU PROVENANT DES ACTIVITES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>(1 028 244,915)</b>	<b>(531 598,974)</b>
<b>FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES DE FINANCEMENT</b>		
Encaissements pour rétrocession des participations	68 370,000	65 062,850
Remboursement avance sur participation SCITEK	24 997,500	-
Remboursement avance compte courant actionnaires	18 949,160	-
Décaissements au profit du FOPRODI	-	(4 525,625)
Libération du capital social	-	867 067,500
<b>FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DES ACTIVITES DE FINANCEMENTS</b>	<b>112 316,660</b>	<b>862 541,875</b>
<b>VARIATION DE TRESORERIE</b>	<b>(1 127 599,237)</b>	<b>101 966,579</b>
Trésorerie au début de l'exercice	<b>1 965 381,848</b>	<b>1 863 415,269</b>
Trésorerie à la clôture de l'exercice	<b>837 782,611</b>	<b>1 965 381,848</b>

## **NOTE 1 : PRESENTATION DE LA SOCIETE**

---

La Société de développement économique de Kasserine (SODEK) a été créée sous la forme d'une société anonyme en date du 15 Mai 1997, son capital social est de 6 236 055 Dinars divisé en 1 247 211 actions de valeur nominale de 5 Dinars chacune et libérée de moitié.

La société fait appel public à l'épargne et elle est régie en tant que société d'investissement à capital risque par les dispositions du décret-loi 2011-99 portant modification de la législation relative aux sociétés d'investissement à capital risque et aux fonds communs de placement à risque et les dispositions du décret-loi n°2011-100 du 21 octobre 2011 portant adaptation des avantages fiscaux relatifs au réinvestissement dans le capital risque avec la législation le régissant.

## **NOTE 2 : RESPECT DES NORMES COMPTABLES TUNISIENNES, BASES DE MESURE ET PRINCIPES COMPTABLES SPECIFIQUES**

---

Les états financiers de la société SODEK sont arrêtés au 31 décembre 2013 par référence aux normes comptables tunisiennes. L'unité monétaire adoptée est le Dinar tunisien. Les principes et méthodes comptables de base adoptés pour l'élaboration et la présentation de ces états financiers se résument comme suit :

### **1. Immobilisations corporelles et incorporelles**

A la date d'entrée dans le patrimoine de la Société, Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, y compris les frais accessoires supportés pour mettre l'immobilisation en état de marche en vue de l'utilisation prévue.

Les immobilisations font l'objet d'un amortissement linéaire; les principaux taux retenus sont les suivants :

- Logiciel	33,33%
- Matériel de Transport	20%
- Mobilier et matériel de bureau	20%
- Matériel informatique	33,33%

### **2. Immobilisations financières**

Les immobilisations financières de la SODEK comportent les participations dans 13 projets faisant l'objet de conventions de rétrocession et une participation d'un montant de 20 000 dinars au capital de la Banque Tunisienne de Solidarité sociale.

Les participations de la SODEK sont prises en compte et évaluées en respectant les dispositions de la norme comptable N°7. Ainsi, elles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

A la date d'inventaire, les titres de participation sont évalués à leur valeur d'usage, sur la base des éléments suivants : l'actif net comptable résultant des états financiers publiés, la rentabilité et les perspectives de rentabilité du secteur d'activité, la conjoncture économique, ainsi que l'ancienneté des impayés des participations en rétrocession et la situation financière des promoteurs.

Si la comparaison entre le montant comptabilisé à l'entrée dans le patrimoine et la valeur d'usage fait apparaître des plus ou moins-values potentielles, seules les moins-values affectent le résultat de l'exercice et sont comptabilisées sous forme d'une provision pour dépréciation, aucune compensation n'est pratiquée avec les plus-values des titres en hausse.

Par ailleurs, les actions partiellement libérées sont présentées conformément à la norme comptable relative aux placements NCT 07.

La SODEK a signé avec l'Etat Tunisien une convention de financement et de gestion des participations pour le compte du Fonds de Développement et de Décentralisation Industrielle « FOPRODI » les participations accordées aux promoteurs sur le fond du FOPRODI figurent dans une rubrique à part au niveau du poste titres de participations à l'actif de ses états financiers, la contrepartie des participations sur les fonds du FOPRODI est inscrite au passif des états financiers, parmi les passifs non courants.

Les provisions pour dépréciation des investissements financiers, constatées à la date du 31 décembre 2012, couvrent le risque de dépréciation des participations de la SODEK financées sur fonds propres.

Les avances reçues par la SODEK sur cession de ses prises de participation sont enregistrées au compte « Avances sur cession de participation » au niveau du passif courant.

### **3. Les revenus**

Les principaux revenus de la SODEK sont constitués par :

- Les dividendes et les plus-values sur cession des participations.
- Les produits des placements
- Les honoraires d'étude
- Les commissions de mise en place
- Les commissions sur la gestion des fonds du FOPRODI

Les plus-values sur cession des participations sont constatées à l'encaissement et après la réalisation des conditions juridiques de transfert des titres.

**Note 3. Immobilisations**

<b>DESIGNATION</b>	<b>Valeur au 31/12/2012</b>	<b>Acquisition 2013</b>	<b>Valeur au 31/12/2013</b>	<b>Amortissement au 31/12/2012</b>	<b>Dotation de l'exercice</b>	<b>Amortissement au 31/12/2013</b>	<b>Valeurs nettes au 31/12/2013</b>
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>							
Logiciel	1 568,300	-	1 568,300	1 568,300	-	1 568,300	-
Site Web	4 712,850	-	4 712,850	1 963,491	1 570,793	3 534,284	1 178,566
<b>TOTAL DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>6 281,150</b>	<b>-</b>	<b>6 281,150</b>	<b>3 531,791</b>	<b>1 570,793</b>	<b>5 102,584</b>	<b>1 178,566</b>
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>							
Equipements de bureau	10 772,903	-	10 772,903	6 678,960	1 693,999	8 372,959	2 399,944
Mobilier de bureau	21 885,733	244,915	22 130,648	10 148,366	4 020,289	14 168,655	7 961,993
Matériel informatique	14 950,951	-	14 950,951	11 993,086	2 955,764	14 948,850	2,101
Matériel de transport	86 180,300	-	86 180,300	53 103,687	15 082,613	68 186,300	17 994,000
Agencement Aménagement et installations	8 041,831	-	8 041,831	1 796,818	1 206,275	3 003,093	5 038,738
<b>TOTAL DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>141 831,718</b>	<b>244,915</b>	<b>142 076,633</b>	<b>83 720,917</b>	<b>24 958,940</b>	<b>108 679,857</b>	<b>33 396,776</b>
<b>TOTAL</b>	<b>148 112,868</b>	<b>244,915</b>	<b>148 357,783</b>	<b>87 252,708</b>	<b>26 529,733</b>	<b>113 782,441</b>	<b>34 575,342</b>



	<u>2013</u>	<u>2012</u>
<b>Note 4: Immobilisations financières</b>		
Titres de participation libérés SODEK	2 672 000,000	1 774 000,000
Titres de participation non libérés SODEK	1 597 000,000	1 757 000,000
Autres formes de participation	41 665,000	20 000,000
Versements restant à effectuer sur participations SODEK	(1 597 000,000)	(1 757 000,000)
Provisions pour dépréciations des participations SODEK	(227 958,333)	(185 993,333)
Titres de participation libérés FOPRODI	1 864 300,000	1 001 050,000
Titres de participation non libérés FOPRODI	30 000,000	529 250,000
Versements restant à effectuer sur participations FOPRODI	(30 000,000)	(529 250,000)
	<b>4 350 006,667</b>	<b>2 609 056,667</b>

	<u>2013</u>	<u>2012</u>
<b>Note 5 : Autres actifs courants</b>		
Avance sur salaire	800,000	4 600,000
Etat, report d'impôt sur les sociétés	54 532,269	51 616,880
Actionnaires comptes d'apport en capital	1 805 527,500	1 805 527,500
Débiteurs divers	-	24 997,500
SCITEK dépenses pour compte	1 513,300	1 513,300
Charges constatées d'avance	2 515,500	5 804,172
Produits à recevoir	4 300,000	3 450,000
	<b>1 869 188,569</b>	<b>1 897 509,352</b>

**Note 6 : Placements et autres actifs financiers**

	<u>2013</u>	<u>2012</u>
Créance Béchir Fradj	24 901,300	24 901,300
Echéance à moins d'un an -Prêt Afrique Marbre	41 665,000	-
Échéance à moins d'un an sur prêt El Ghaith agricole	50 000,000	50 000,000
Intérêts courus sur Prêt Afrique Marbre	741,530	-
Intérêts courus sur prêt El Ghaith agricole	6 963,910	6 963,910
	<b>124 271,740</b>	<b>81 865,210</b>
Provisions pour dépréciations du prêt Ghaith agricole	(50 000,000)	(50 000,000)
Provisions pour dépréciations des intérêts sur prêt Ghaith agricole	(6 963,910)	(6 963,910)
Provisions pour dépréciation du compte Béchir Fradj	(24 901,300)	(24 901,300)
	<b>(81 865,210)</b>	<b>(81 865,210)</b>

**Note 7: Liquidités et équivalents de liquidités**

	<u>2013</u>	<u>2012</u>
Banque de l'habitat (BH)	11 432,587	14 730,206
Union Internationale des banques (UIB)	4 049,187	-
Banque Nationale Agricole (BNA)	142,679	334,766
Placement en bons de caisse	500 000,000	-
Placement SICAV-Obligataires Banque de l'Habitat	322 150,383	1 448 052,541
Placement SICAV-Obligataires Banque Nationale Agricole	-	501 486,200
Caisse	7,775	778,135
	<b>837 782,611</b>	<b>1 965 381,848</b>

*Note 8: Capitaux propres*20132012

Capital social 6 236 055,000 6 236 055,000

## Réserves :

Réserves légales 7 253,711 7 253,711  
Réserves statutaires 66 575,955 66 575,955  
Fonds social 2 000,000 2 000,000

## Résultats reportés:

Résultat déficitaire 2004 (41 121,845) (41 121,845)  
Résultat déficitaire 2005 (81 846,664) (81 846,664)  
Résultat déficitaire 2006 (44 849,047) (44 849,047)  
Résultat déficitaire 2007 (7 609,640) (7 609,640)  
Résultat déficitaire 2008 (25 994,626) (25 994,626)  
Résultat déficitaire 2009 (72 995,065) (72 995,065)  
Résultat déficitaire 2010 (241 670,053) (241 670,053)  
Résultat déficitaire 2011 (277 738,921) (277 738,921)  
Résultat déficitaire 2012 (206 428,347) -

Modifications comptables 525,000 525,000

**Total capitaux propres avant résultat de l'exercice 5 312 155,458 5 518 583,805**

Résultat de l'exercice (295 162,251) (206 428,347)

**Total des capitaux propres avant affectation 5 016 993,207 5 312 155,458**

**Note 9 : Autres passifs courants****2013****2012**

Personnel-Charges à payer	80 642,530	61 157,557
Etat, impôts et taxes	15 856,903	14 090,095
CNSS	6 102,909	6 872,847
CNRPS	-	1 081,887
Charges à payer	18 330,832	11 747,757
Avances sur cession d'actions pour le FOPRODI	24 461,650	-
Produits perçus d'avance- Bons de caisse	13 605,789	-
Créditeurs divers	200,000	200,000
	<b>159 200,613</b>	<b>95 150,143</b>

**Note 10 : Avance sur rétrocession de participation****2013****2012**

Avance sur rétrocession de participations	92 464,000	123 355,650
	<b>92 464,000</b>	<b>123 355,650</b>

**Note 11 : Revenus des titres de placements****2013****2012**

Commission d'études	10 420,000	24 960,000
Commission sur ressources FOPRODI	8 881,017	31 760,507
Dividendes des SICAV Obligataires	49 041,988	60 695,440
Plus-values sur cession de participations	20 800,000	26 979,248
Moins-values sur cessions des SICAV	(7 209,758)	(310,545)
Plus-values sur réactualisation des SICAV	508,842	-
Profit sur réactualisation des SICAV	-	9 492,246
Jetons de présence	2 250,000	2 900,000
Produits financiers sur prêts en comptes courants	1 720,690	-
Produits financiers sur bons de caisse	2 721,158	-
	<b>89 133,937</b>	<b>156 476,896</b>

**Note 12 : Charges de personnel**

	<u>2013</u>	<u>2012</u>
Salaires	188 936,029	187 692,083
Charges pour congés à payer	18 242,667	9 072,366
Cotisation CNSS	24 355,968	25 525,281
Prime accident de travail	734,942	770,227
Charges patronal CNRPS	4 129,874	4 652,783
Autres charges de personnel	2 520,000	2 400,000
Bons de restauration	6 120,800	4 773,100
Frais de formation	3 348,511	5 189,038
	<b>248 388,791</b>	<b>240 074,878</b>

**Note 13 : Dotations aux amortissements et aux provisions**

	<u>2013</u>	<u>2012</u>
Dotation aux amortissements des immobilisations incorporelles	1 570,793	1 570,793
Dotation aux amortissements des immobilisations corporelles	24 958,940	27 048,201
Dotations aux provisions pour dépréciation des participations	53 965,000	24 901,300
	<b>80 494,733</b>	<b>53 520,294</b>

**Note 14 : Autres charges d'exploitations**

	<u>2013</u>	<u>2012</u>
Achats fournitures de bureau	1 288,050	1 466,251
Achats divers	593,878	450,079
Carburants	14 566,041	13 809,555
Electricité	1 029,594	1 134,064
Eau	341,222	158,400
Location	9 006,795	8 472,000
Entretiens et réparations	3 631,189	3 867,831
Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	12 889,258	9 715,674
Annonces et publications	294,180	2 224,244
Cotisations et relations publiques	3 256,706	5 065,997
Dons et subventions accordés	300,000	1 000,000
Frais de déplacements	768,690	3 143,486
Frais de réception	1 632,335	834,201
Frais postaux et de télécommunication	2 294,752	4 114,842
Frais abonnement internet	294,485	238,497
Frais et Commissions bancaires	4 374,405	3 464,366
Impôts et taxes	6 210,703	5 560,928
Droits de timbres et frais d'enregistrements	618,700	496,800
Assurance matériel de transport	4 439,530	4 627,333
Assurance SOTUGAR	1 045,000	10 185,000
Taxes de circulation et transport	480,000	480,000
Jetons de présence	3 250,000	3 250,000
Pénalités de retard	741,113	196,464
	<b>73 346,626</b>	<b>83 956,012</b>

*Note 15 : Gains ordinaires*

	<u>2013</u>	<u>2012</u>
Reprises sur provision pour dépréciation des participations	12 000,000	9 903,300
Refacturation SCITEK	-	1 375,000
Profit sur apurement de comptes	-	4 877,633
Autres gains ordinaires	6 673,023	-
	<b>18 673,023</b>	<b>16 155,933</b>

**RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**  
**POUR L'EXERCICE CLOS AU 31 DECEMBRE 2013**

**MESSIEURS LES ACTIONNAIRES DE LA  
SOCIETE SODEK-SICAR**

Messieurs,

Nous avons audité le bilan de la société SODEK-SICAR au 31 Décembre 2013, présentant un total bilan de 7 133 959,719 dinars et un résultat déficitaire de 295 162,251 dinars, l'état de résultat et l'état de flux de trésorerie et les notes aux états financiers pour l'exercice clos à cette date. Ces états financiers relèvent de la responsabilité de la Direction. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit.

Nous avons effectué notre audit selon les normes de la profession; ces normes requièrent que l'audit soit planifié et réalisé en vue d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments justifiant les données contenues dans les états financiers. Un audit consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues par la Direction, ainsi que la présentation des états financiers dans leur ensemble.

Du fait même du recours à la technique des sondages et des autres limites inhérentes à l'audit et à tout système de contrôle interne, le risque de non détection d'une anomalie significative ne peut être annulé. Nous vous rappelons que la direction de la société est responsable de la préparation des états financiers, cette responsabilité implique la tenue d'une comptabilité et d'un système de contrôle interne adéquats, le respect de la réglementation en vigueur et la sauvegarde des actifs de la société.

Nous estimons que notre audit constitue une base raisonnable à l'expression de notre opinion.

**1-**Le conseil d'administration de la SODEK-SICAR réuni le 25 mai 2012, a appelé les actionnaires de la société à libérer la deuxième moitié de l'augmentation du capital social.

Au 31 décembre 2013, seule la Banque de l'Habitat a libéré sa part restante dans l'augmentation du capital social.

Au 31 décembre 2013, la SODEK-SICAR, n'a ni facturé aux actionnaires défaillants ni pris en charge en comptabilité, le montant des intérêts de retard sur la partie du capital non encore libérée totalisant 1805 527,500 dinars, comme stipulé par l'article 326 du code des sociétés commerciales et l'article 11 des statuts, ces intérêts seraient de l'ordre de 108 332 dinars pour l'exercice 2013.

**2-** La SODEK SICAR a souscrit pour un montant de 2 000 000 de dinars dans le capital de la SCITEK sans conclure une convention de rétrocession comme il est requis par la réglementation en vigueur et notamment l'article 22 nouveau du décret-loi 2011-99.

Par ailleurs, la SODEK-SICAR a fourni à ses actionnaires des engagements d'investir au moins 80% des fonds libérés dans des projets implantés dans les zones de développement régional et régis par les articles 23 et 34 du code d'incitation aux investissements. L'activité de la SCITEK n'étant pas éligible aux avantages du développement régional, la libération du deuxième quart du capital social et des montants suivant ainsi que l'absence d'une convention de rétrocession, risquent d'entraîner une déchéance fiscale pour les actionnaires de la SODEK- SICAR.



Aux termes de l'article 6 paragraphe VI, du décret-loi 2011-100 du 21 octobre 2011, la SODEK-SICAR se trouve solidaire avec les souscripteurs dans la limite du montant dont ils ont bénéficié du paiement de l'impôt due par les souscripteurs et des pénalités de retard en rapport.

Il est à signaler que suite à la correspondance du ministre des finances en date du 23 août 2013, le conseil d'administration de la SODEK-SICAR réuni le 29 novembre 2013, a décidé de sursoir à la libération du reste de la participation de la société dans la SCITEK.

A notre avis, sous réserves de ce qui a été soulevé dans les paragraphes 1 et 2, les états financiers ci-joints sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle de la situation financière, du résultat de la société au 31 Décembre 2013, ainsi que des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables tunisiennes.

### **VERIFICATIONS & INFORMATIONS SPECIFIQUES**

1- Nous avons également, dans le cadre de notre audit, procédé à l'examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers. La synthèse de cet examen figure au niveau de notre lettre de direction en date du 4 avril 2013.

Nous signalons, conformément à ce qui est requis par l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994 tel que modifiée par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, que nous n'avons pas relevé, sur la base de notre examen, d'insuffisances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers à l'exception des situations décrites dans les paragraphes 1 et 2 ci-dessus.

2- En application de l'article 19 du décret n° 2001-2728 du 20 novembre 2001, nous nous sommes assurés de la conformité de la tenue des comptes en valeurs mobilières émises par la société à la réglementation en vigueur.

3- Conformément aux dispositions des articles 201 et 266 du code des sociétés commerciales, nous avons examiné les informations relatives à la situation financière et aux comptes données par votre conseil d'administration dans les documents mis à votre disposition à l'occasion de l'assemblée générale. Ces informations sont conformes à celles contenues dans les états financiers ci-dessus indiqués.

Tunis, le 14 MAI 2014

**Karim SETHOM**

**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**  
**POUR L'EXERCICE CLOS AU 31 DECEMBRE 2013**

**MESSIEURS LES ACTIONNAIRES DE LA**  
**SOCIETE SODEK-SICAR**

Messieurs,

En application de l'article 200 et suivants et l'article 475 du code des sociétés commerciales, nous reportons ci-dessous sur les conventions et opérations visées par les textes sus-indiqués.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

**I- OPERATIONS REALISEES RELATIVES A DES CONVENTIONS ANTERIEURES**

La SODEK-SICAR a engagé diverses dépenses pour le compte de la société du pôle industriel et technologique de Kasserine (SCITEK), au niveau des états financiers ci-joints le compte de la SCITEK présente un solde débiteur de 1513,300 dinars.

**II- LES OBLIGATIONS ET ENGAGEMENTS DE LA SOCIETE ENVERS LES DIRIGEANTS**

Suivant décision du conseil d'administration en date du 17 mars 2011, le président directeur général de la SODEK-SICAR monsieur Tahar Nasri a perçu durant l'exercice 2013, les avantages et rémunérations suivants :

- Un salaire brut totalisant 56 128 dinars.
- Des bons de carburants pour une valeur globale de 8 388 dinars.
- Des tickets de restauration pour une valeur globale de 931 dinars.

Par ailleurs, le président directeur général dispose d'une voiture de fonction et d'une prise en charge d'un quota de sa consommation téléphonique.

En dehors des opérations précitées, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres opérations rentrant dans le cadre des dispositions de l'article 200 et suivants et 475 du code des sociétés commerciales.

Tunis, le 14 MAI 2014

**Karim SETHOM**